

SOUS LA MENACE D'UNE GUERRE RÉGIONALE

Juillet 1996

Difficile reconstruction au Rwanda

LE RWANDA, DEUX ANS APRÈS LE GÉNOCIDE, TENTE DE REVIVRE DANS UNE RÉGION OÙ LES ASSASSINS D'HIER N'ONT PAS RENONCÉ À REPRENDRE LE POUVOIR ET MULTIPLIENT LES INCURSIONS DEPUIS LE ZAÏRE, AU RISQUE DE FAIRE BASCULER LA PROVINCE DU KIVU DANS UNE GUERRE RÉGIONALE. TANDIS QUE, AU BURUNDI, LA PEUR DES HUTUS ET DES TUTSIS, QUI SUBISSENT UN « GÉNOCIDE AU COMPTE-GOUTTES », FAIT LE LIT DE TOUS LES RADICALISMES.

PAR COLETTE BRAECKMAN *

Kigali, mai 1996. Les marchés croulent sous les fruits et les légumes ; chaque semaine, s'ouvrent de nouveaux restaurants, des self-services comme en Ouganda, de petits *Nogandas*, sur le modèle zaïrois, où l'on retrouve les poissons cuits dans les feuilles de bananier. Les boutiques de Kigali ne désemplissent pas, et les prix sont relativement stables. Jamais la circulation n'a été aussi dense ni les accidents aussi nombreux. Avant huit heures, les ministères sont en pleine activité, les murs ont été repeints, les impacts d'obus colmatés, les vitres remplacées. Des veuves payées par la municipalité entretiennent les pelouses de la capitale et, à l'intérieur du pays, des cantonniers s'affairent pour réparer les routes, tailler les talus. Dans les villes, l'eau et l'électricité fonctionnent normalement ; dans les campagnes, les collines sont à nouveau jardinées jusqu'au sommet. Les caféiers ont été taillés, les pommes de terre, les haricots s'entassent sur les marchés, la menace de famine semble conjurée. Le Rwanda donne une apparence d'ordre, de dynamisme, et les nouveaux venus en oublierait presque les images de juillet 1994.

Cet été-là, le Front patriotique rwandais (FPR), dont les troupes étaient composées essentiellement d'exilés, arrivait au pouvoir dans un pays exsangue, ravagé par un génocide. Les morts s'entassaient dans les fossés, les églises ; les infrastructures avaient été détruites, les caisses de l'Etat vidées par les tenants de l'ancien régime qui avaient fui au Zaïre et en Tanzanie, poussant devant eux deux millions de réfugiés. Aujourd'hui, pour retrouver le souvenir de la tragédie, il faut, au-delà des signes extérieurs de normalité, écouter les survivants, lorsqu'ils consentent à parler... Eux, ils se sentent étrangers à ce dynamisme ambiant, qui, dans les villes, a été insufflé par les Tutsis revenus de l'étranger. La diaspora rwandaise a ramené au pays ses biens, ses capitaux, ses cadres. Venus du Burundi, du Zaïre, d'Ouganda mais aussi

d'Europe et des Etats-Unis, tous sont décidés à réussir coûte que coûte, car dans ce pays retrouvé après trente années d'exil, ils n'ont aucune stratégie de repli.

L'enthousiasme, le dynamisme des nouveaux venus rend plus profonde encore la solitude des survivants, seuls avec leur peine. Edmond, dans sa maison de Gikondo, ne trouve pas le sommeil : lorsqu'il a voulu dégager les latrines, il y a découvert des corps amoncelés, sa famille peut-être, qu'il n'ose pas remuer. Frédéric a retrouvé du travail, mais que lui importe : sa femme, ses vieux parents, ses enfants sont morts : « *Je n'ai plus personne avec qui partager quoi que ce soit et, à la limite, je me sens coupable d'être encore vivant. D'ailleurs certains m'interrogent, ils me demandent ce que j'ai fait pour avoir survécu. Je me sens suspect...* » Mathilde, elle, ne rate aucune soirée du Centre culturel français : « *Je suis seule, toute ma famille a disparu, je viens ici pour que les heures passent...* »

A Kigali comme dans tout le pays, de nouvelles fosses communes sont découvertes chaque semaine, de nouvelles cérémonies d'inhumation rendent hommage à des milliers de disparus. En avril, à Kicukiro, près de Kigali, étaient enterrées les trois mille personnes que les « casques bleus » belges avaient abandonnées dans une école technique. Dans la foule en deuil, des enfants portaient des brassées de croix qu'ils se préparaient à planter sur la fosse commune, en souvenir de leur famille disparue...

Pour mesurer la réalité physique du génocide, dont beaucoup estiment qu'il a fait près d'un million de morts, il faut se rendre dans les campagnes, sur les collines où naguère les Tutsis étaient nombreux. Entre Gikongoro et Butare par exemple, à Rwamiko, les rescapés ne sont plus que trois cents, dont les trois quarts sont des femmes et des enfants, alors que dix mille Tutsis vivaient dans la région. Ici, un tiers des habitants a disparu, un autre tiers est en exil. Les champs semblent cultivés, mais malgré le surpeuplement général du Rwanda, il règne une étrange atmosphère d'absence.

On est loin du dynamisme des villes, loin des apparences de normalité. Les survivants campent dans quelques locaux administratifs au centre de la commune. Des femmes seules veillent sur des nuées d'enfants en haillons, des orphelins qu'elles ont recueillis pour reconstituer un semblant de famille. Leurs maisons ont été détruites, rasées, elles n'osent pas passer la nuit dans leurs champs et ne s'y rendent qu'en cours de journée. Ici, au sud-ouest du pays, dans ce qui fut la zone de sécurité mise en place lors de l'intervention française surnommée « Turquoise » (du 24 juin au 21 août 1994), les esprits ne sont pas apaisés, le danger est toujours là.

Des femmes se plaignent : « *Lorsque des ONG lancent des programmes Food for Work (de la nourriture contre du travail) et proposent des vivres à des maçons de la région pour qu'ils reconstruisent nos maisons, ils acceptent le maïs pour le revendre au marché ensuite, mais ils construisent à contrecœur. Les maisons n'ont pas de fondations, les toits s'envolent... Nous n'osons rien dire, ils sont tellement plus nombreux que nous...* »

Les rescapés se plaignent du fait que les secours alimentaires soient plus importants pour les familles de réfugiés hutus, qui rentrent d'exil au complet, que pour les survivants, isolés, mal organisés... Mais, surtout, les rescapés ont peur, encore et toujours : des hommes qui se rendent aux champs ont été battus par des inconnus, d'autres ont été menacés par d'anciens voisins qui s'étaient approprié leur terre, des témoins ont été abattus par des assaillants venus du Zaïre.

Le policier communal qui entend ces doléances note tout dans son beau carnet tout neuf, mais il est très jeune, et semble impuissant. L'armée, elle, patrouille dans la forêt et découvre des caches d'armes de plus en plus nombreuses. C'est par la forêt de Nyungwe, en effet, qui jouxte la région de la Kibira, au Burundi, que s'infiltrèrent les commandos qui posent des mines, font tomber des pylônes électriques et surtout liquident des témoins.

La Mission d'observation des droits de l'homme des Nations unies relève que par rapport à l'an dernier, le nombre de victimes de la violence a doublé. Alors qu'il se situait naguère à quelque cinquante morts par mois, en mars il s'élevait à cent trois morts. En avril, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) avait fait état de cent soixante-quinze personnes tuées, dont cent vingt-quatre par l'armée et quatorze par les rebelles et en mai. Un autre rapport du PNUD relève que cent soixante-deux personnes au moins, dont soixante-douze prisonniers, ont été tués au cours de cinquante-six incidents distincts.

Dans les milieux diplomatiques de Kigali, on estime peu probable qu'aient pu passer inaperçus « les centaines de milliers de morts » dont font état depuis l'Europe l'ancien premier ministre, Twagiramungu et l'ancien ministre de l'intérieur Sendashonga, passés à l'opposition et on considère comme vraisemblables les chiffres donnés par les Nations unies, qui, malgré le retrait des soldats de la Minuar, ont gardé de nombreux observateurs sur le terrain. Aucun de ces observateurs des droits de l'homme n'affirme être au courant de tueries massives, délibérées et récentes perpétrées par l'armée, mais tous reconnaissent cependant que dans les zones voisines du Zaïre, la situation se dégrade de manière inquiétante. En effet, les infiltrations sont de plus en plus fréquentes, et les accrochages meurtriers se

multiplient avec l'armée, entraînant quelquefois la mort de civils : les paysans des régions frontalières, volontairement ou sous la contrainte, abritent des infiltrés qui sont parfois leur anciens voisins, dissimulent des caches d'armes, au risque d'être confondus avec les assaillants par les militaires en opérations.

Si les civils soupçonnés de complicité avec les assaillants courent de grands risques, deux autres catégories de la population sont également prises pour cibles, par les infiltrés cette fois : les témoins du génocide et les agents de l'Etat, des Hutus qui ont accepté de collaborer avec les nouvelles autorités. Ainsi, en mars, la moitié des assassinats ont été attribués à d'anciens miliciens et militaires et dix-sept de ces victimes étaient des agents de l'Etat : officiers de police judiciaire chargés d'instruire les dossiers des coupables présumés, conseillers communaux, une directrice d'école qui, en outre, avaient promis de témoigner contre les responsables des massacres. Selon un rapport des Nations unies, des listes noires circulent au Rwanda, avec les noms des témoins à éliminer, dont les familles sont également visées. La situation est particulièrement tendue dans la région de Gikongoro, où l'opération française Turquoise avait réussi à stabiliser les populations locales. Mais si un autre exode vers le sud Kivu a pu être freiné, en revanche bon nombre d'auteurs des massacres restent sur place et servent aujourd'hui de relais aux infiltrés venus du Zaïre. Ces opérations de commando et les patrouilles des militaires qui recherchent les caches d'armes ou procèdent à des vérifications d'identité créent une atmosphère de méfiance, de répression, donnant des arguments à ceux qui dénoncent la trop grande emprise de l'armée.

De nombreux Hutus innocents se sentent mal à l'aise et craignent d'être à leur tour soupçonnés de collaboration avec les infiltrés. Cette tension augmente aussi à mesure que s'annoncent les premiers procès, et l'Association rwandaise pour la défense des droits de l'homme a dénoncé les menaces qui pèsent contre certains agents du système judiciaire : le procureur de Butare a été arrêté, celui de Kibuye passé à tabac par les militaires.

Réclamée par tous, la justice est un exercice à hauts risques sur le plan politique, et c'est peut-être pour cela aussi qu'elle tarde encore à se mettre en place. En effet, la base de la pyramide judiciaire est à présent posée : la Cour suprême est en place, quelque trois cents officiers de police judiciaire ont été formés et disséminés dans le pays, les juges ont été nommés et devront bientôt s'atteler à examiner les cas des soixante-treize mille personnes qui croupissent dans des prisons surpeuplées et dont plusieurs dizaines sont mortes par étouffement.

La justice, au Rwanda, s'exerce sur une corde raide : les messages émanant de la communauté internationale sont contradictoires.

Chacun s'accorde à reconnaître qu'il faut lutter contre l'impunité, juger et châtier les coupables. Mais, en même temps, à part les Pays-Bas, aucun gouvernement ne consent à financer l'agrandissement des prisons (tout en critiquant sévèrement les conditions de détention actuelles). Par ailleurs, le gouvernement rwandais est soupçonné de faire traîner les choses, mais s'il pratiquait une justice expéditive, les critiques seraient plus vives encore. C'est pourquoi les autorités ont tenté de mettre sur pied un système judiciaire adapté au caractère extraordinaire de la situation.

Une loi est actuellement examinée à l'Assemblée nationale, qui propose de distinguer plusieurs catégories d'inculpés : les concepteurs du génocide, qui risquent la peine de mort ; les exécutants, qui, tout en ayant commis des crimes de sang, n'ont pas agi de leur propre initiative ; et ceux qui ont commis des délits de vol, de pillage. Pour ces derniers, la sanction sera pratiquement nulle, tandis que le châtement des « porteurs de machette » irait jusqu'à vingt ans de détention. Des procédures originales sont envisagées : la pratique anglo-saxonne du *plea bargaining*, du marchandage qui permet de négocier un allègement de la peine en échange d'aveux ; la remise en activité d'une pratique rwandaise traditionnelle, la *gacaca*, qui faisait appel aux sages d'une colline pour arbitrer un litige. La *gacaca*, autrefois, ne s'appliquait pas aux crimes de sang, mais elle avait le mérite de « socialiser » la reconnaissance de la faute et la sanction, qui pouvait consister en une réparation du dommage subi...

Les conditions d'une réconciliation

Si la justice doit éradiquer l'impunité, remettre le peuple rwandais sur la voie de l'Etat de droit et être le socle d'une éventuelle réconciliation, elle doit aussi apaiser quelque peu la douleur des survivants. On est loin du compte : les rescapés, regroupés en associations d'entraide et groupes de pression, ne sont pas loin d'être qualifiés d'extrémistes lorsqu'ils réclament que l'on ne tourne pas trop vite la page... « *Ceux qui seront qualifiés d'exécutants du génocide ne subiront que des peines relativement mineures* », reconnaît l'avocat Mutogwera. « *Je comprends la logique politique de ce choix, car après la justice devra venir la réconciliation. Mais comment admettre que celui qui a tué ma mère, ma femme, mes enfants, qui les a torturés, ne subisse qu'un châtement somme toute léger...* » Tel est le dilemme auquel sont confrontées les autorités rwandaises : la justice ne doit pas ressembler à la vengeance, et déjà cette perspective dissuade les réfugiés de rentrer au pays. Mais si elle est trop légère, elle ravivera la tentation des représailles individuelles à

laquelle la population dans son ensemble a pu résister jusqu'à présent...

La reconstruction du système judiciaire, aussi lente que l'entrée en fonction du Tribunal pénal international qui vient d'entamer ses premières audiences dans la ville tanzanienne d'Arusha, la remise en ordre du pays, la difficile réhabilitation de l'économie (malgré les réticences d'une aide internationale toujours focalisée sur l'urgence plus que sur le développement) risquent d'être mises à mal si la guerre reprend du côté de la frontière zaïroise. Ce danger n'est pas illusoire : non seulement les infiltrations d'éléments armés se multiplient, mais l'afflux de nouveaux réfugiés du côté de Gisenyi est le signe de nouvelles tensions.

Au Zaïre, en effet, une épuration ethnique qui ne dit pas son nom est en cours dans la région du Masisi, au nord-ouest de Goma et Bukavu. Sur ces plateaux extraordinairement fertiles, et dont le sous-sol recèle de l'or et des minéraux précieux comme le colombo tantalite et le tungstène, des populations tutsies et hutues, qualifiées globalement de Banyarwandas, sont installées depuis des générations, rejointes par les divers flux de réfugiés.

A l'heure actuelle, des réfugiés hutus venus des camps, appuyés par certains éléments de l'armée zaïroise, ont entrepris de vider le Masisi des éleveurs tutsis : les troupeaux ont été décimés, la viande a été vendue jusqu'à Kinshasa. Mais, surtout, les Tutsis, comme les populations autochtones Hunde et Nyanga, qui tentent en vain de se défendre, sont désormais traqués par les miliciens, qui pratiquent à leur égard les mêmes méthodes génocidaires que voici deux ans à l'intérieur du Rwanda : des familles entières sont massacrées dans d'atroces conditions et des cas de cannibalisme ont même été rapportés par des témoins européens. En mai, dans le monastère de Mokoto, plusieurs centaines de Tutsis ont été encerclés par des *interahamwe* venus des camps de réfugiés, qui ont donné l'assaut à l'Eglise avec des grenades et des machettes. Les scènes du génocide de 1994 se sont reproduites, en territoire zaïrois cette fois, sans guère susciter plus d'émotion.

Quarante mille Tutsis de nationalité zaïroise sont déjà arrivés au Rwanda, accueillis par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). L'implantation de Hutus extrémistes, fortement politisés, dans des bastions situés à l'intérieur du Zaïre, fait craindre la constitution d'une sorte de Hutuland, qui serait à terme le point de départ d'une nouvelle guerre.

Empreintes de méfiance - le président Mobutu Sesse Seko était un ami personnel de l'ancien président Habyarimana, le Front patriotique est perçu comme rebelle et anglophone... -, les relations entre le Zaïre et le Rwanda se détériorent de jour en jour

et font craindre une nouvelle guerre. Kigali, en effet, se montre de plus en plus nerveux face aux infiltrations qui se multiplient, tandis que le Conseil de sécurité, le 23 avril 1996, a demandé que se poursuive l'enquête sur les livraisons d'armes dans les camps de réfugiés rwandais. Armes neuves, nouveaux uniformes pour les anciens miliciens *interahamwe*, qui prêtent également main forte aux « assaillants » hutus du Burundi talonnant l'armée (1), tous les ingrédients d'une guerre régionale sont réunis à l'est du Zaïre et les observateurs se demandent quel fut l'objectif exact de la visite à Paris du président Mobutu, reçu le 26 avril 1996 par le président Jacques Chirac.

Le chef de l'Etat zaïrois, remis en selle à la faveur du génocide rwandais, est en effet considéré comme « incontournable » par la France (2). Dans la région des Grands Lacs, en revanche, il est accusé de favoriser les réfugiés hutus contre sa propre population dans une province du Kivu qui lui est majoritairement hostile, de tolérer ou de tirer profit des trafics d'armes qui s'intensifient, de laisser son territoire servir de base arrière pour les assaillants hutus qui combattent au Burundi et s'infiltrent au Rwanda. La réhabilitation internationale du président zaïrois, qui souhaite, après Paris, être reçu à Washington, et organiser, en 1997, des élections sur mesure, doit-elle passer par la mise à feu et la déstabilisation de toute une région ?

COLETTE BRAECKMAN

* Journaliste, *Le Soir* (Bruxelles).

(1) Lire Colette Braeckman, « **L'interminable descente aux enfers du Burundi** », *Le Monde diplomatique*, juillet 1995.

(2) Lire Colette Braeckman, « **Le feu court sur la région des Grands Lacs** », *Le Monde diplomatique*, septembre 1994, et François-Xavier Verschave, « **Connivences françaises au Rwanda** », *Le Monde diplomatique*, mars 1995.

Mots-clés

- **Rwanda**
- **Génocide**

